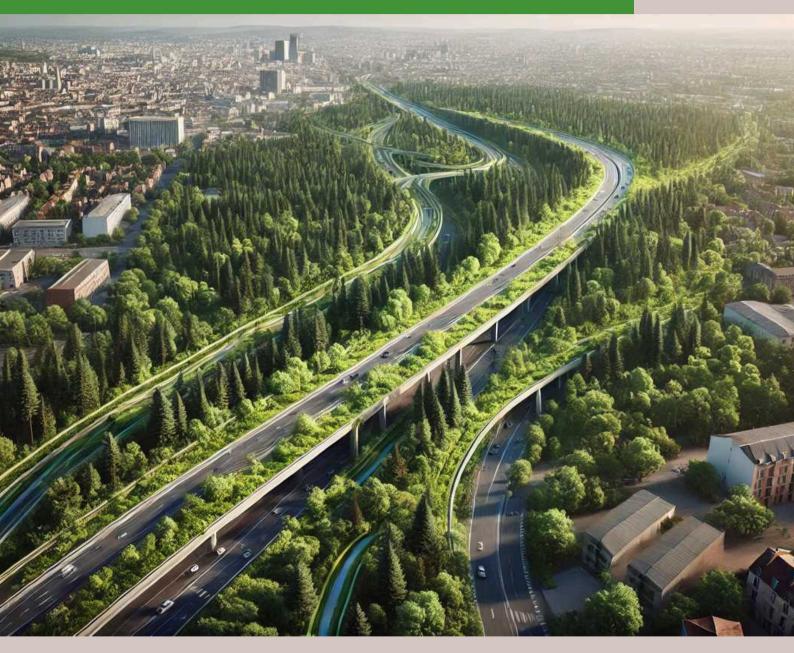
COLLOQUE

REGARDS CROISÉS SUR LA COMPENSATION ÉCOLOGIQUE





MARDI 28 JANVIER 2025 AMPHI MS001 - MANUFACTURE DES TABACS

21, allée de Brienne, Toulouse











PROGRAMME MATINÉE

8h45-9h00 Accueil et mots d'introduction, Président SFDE et partenaires

De la fabrique de la compensation aux outils

Présidence Marie-Pierre Blin-Franchomme, Maitresse de conférences de droit privé, Université Toulouse Capitole

9h00-10h15

L'intégration de la compensation en droit

- Exploration de la séquence ERC en droit depuis 1976 : du local au global, Marthe Lucas, Maitresse de conférences en droit public, Avignon Université, IMBE.
- Présentation des outils juridiques de compensation écologique, Marius Combe, Avocat au barreau de Lyon.

L'intégration de la notion de compensation par la science écologique

• La réception par la science écologique de la notion de compensation, **Brian**Padilla, écologue au Muséum national d'Histoire naturelle.

10h15 Débats 10h45 Pause

La mise en œuvre de la compensation

Présidence: Xavier Larrouy-Castéra, Avocat, SFDE MP

11h00-12h00

Partage d'expériences sur la compensation

- Le point de vue de l'aménageur : L'expérience des Portes du Tarn, Nadège Sales, Directrice opérationnelle et Pauline Bru, Chef de projet Biotope-Occitanie Pyrénées.
- Le point de vue du Conservatoire des espaces naturels d'Occitanie. Retour sur 30 ans de mise en œuvre de mesures compensatoires, avancées et voies d'amélioration possibles, Daniel Marc, Directeur général délégué, CEN Occitanie, enseignant chercheur GEODE UMR 5602 (Université Jean Jaurès/CNRS), LAGAM (Université Paul Valery) et Fabien Lepine Directeur délégué à l'action territoriale, CEN - Occitanie.
- Le point de vue du cabinet d'études, Aurélien Costes, Bureau d'études, Etcée Terra Cermeco.

12h00 Débats 12h30 Pause - Déjeuner

PROGRAMME APRÈS-MIDI

Partage d'expériences sur la compensation

Présidence **Carole Hermon**, Professeure de droit public, Université
Toulouse Capitole, SFDE MP

14h00-15h00

- *Présentation du CRERCO*, **Pierre Bieuzen**, Chargé de projet biodiversité & Urbanisme opérationnel et ERC, Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie.
- Retour d'expériences de compensation biodiversité et agriculture, **Isabelle Doussan**, directrice de recherches à l'INRAe.
- Le point de vue de l'avocat, Alice Terrasse, avocate au barreau de Toulouse.

15h00 Débats 15h30 Pause

Le contrôle et le suivi de la compensation

Présidence Arnaud Izembard, avocat au barreau de Toulouse

15h45-17h15

- Le contrôle administratif et le suivi, **Yvain Benzenet**, OFB, Chef adjoint du Service régional Police Occitanie.
- Le contrôle par le juge administratif, **Denis Chabert,** Président de la 4ème chambre de la Cour administrative d'appel de Toulouse en charge de l'environnement et de l'urbanisme.
- Le contrôle du pôle judiciaire, **Emilie Rioust**, Juriste spécialisée Environnement, Assistante de la procureure de la République, Tribunal judiciaire de Nîmes, Pôle Régional Environnement

17h15-17h45 Débats



PROGRAMME 28 JANVIER 2025

Comité scientifique et d'organisation

- Émile Cobourg-Gozé, Avocat, Président de la SFDE Midi-Pyrénées
- Christel Cournil, Professeure de droit public, Sciences Po Toulouse, Lassp, Vice-Présidente de la SFDE Midi-Pyrénées
- Carole Hermon, Professeure de droit public, Université Toulouse Capitole, IEJUC, Trésorière de la SFDE Midi-Pyrénées
- Xavier Larrouy-Castéra Avocat, Secrétaire de la SFDE Midi-Pyrénées

Inscription au colloque obligatoire avant le 24 janvier 2025 auprès de **Sylvie Trentin** (sylvie.trentin@ut-capitole.fr / 05 61 12 87 24)

Déjeuner : 25 euros (places limitées, réservation obligatoire)

Possibilité de suivre le colloque par visio (à préciser lors de l'inscription)

QRC pour s'inscrire



Colloque pouvant être comptabilisé dans la formation continue des avocats et la formation doctorale universitaire (UTC)

Localisation

Amphi MS001 Université Toulouse Capitole Manufacture des Tabacs 21, Allée de Brienne, Toulouse